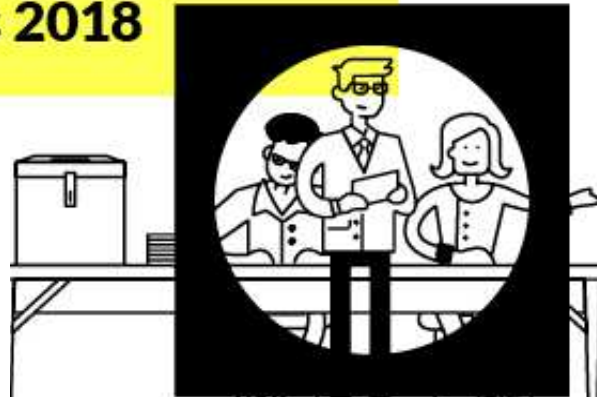


CONGÉ POUR ÉLECTIONS PROVINCIALES LE LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018

Amos, 17 septembre 2018 - Conformément à l'article 306 de la Loi électorale le jour du scrutin du lundi 1^{er} octobre 2018, la Commission scolaire Harricana accorde un congé aux élèves de toutes les écoles et de tous les centres opérant sur son territoire. Cependant pour l'occasion, les services de garde demeureront ouverts aux heures habituelles.

C'est dire que tous les élèves de niveau préscolaire, primaire et secondaire de même que tous ceux de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes seront en congé, toute la journée, le lundi 1^{er} octobre 2018. Cependant, le personnel de la Commission scolaire Harricana sera au travail.

Élections générales provinciales 2018



www.electionsquebec.qc.ca

- 30 -

Johanne Godbout
Secrétaire générale
819 732-6561 poste 2268